

## COMMISSION SUR LES TRANSPORTS, LES DÉPLACEMENTS DURABLES ET LA SÉCURITÉ

AVIS DE CONVOCATION  
22<sup>e</sup> séance / jeudi 31 mars 2022 à 18 h  
Vidéoconférence

### Personnes convoquées:

<b>MEMBRES DE LA CTDDS</b>	Olive Kamanyana, présidente – Conseillère, district du Carrefour-de-l’Hôpital (n° 13) Caroline Murray, vice-présidente – Conseiller, district de Deschênes (n° 3) Laura Darce – Organisme, transports urbains et déplacements durables François Lacerte-Gagnon – Organisme, transports urbains et déplacements durables Marie-Pier Bouladier – Représentante des enjeux d’accessibilité universelle France Legault – Citoyenne Marcel Fallu – Citoyen Vincent Loiseau – Citoyen Jean-Luc Bourdages – Citoyen
<b>MEMBRES D’OFFICE</b>	France Bélisle – Mairesse Luc Bard – Directrice général par intérim
<b>SECRÉTAIRE</b>	Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions
<b>RESSOURCES INTERNES</b>	Mathieu Bélanger – Directeur, service de l’urbanisme et du développement durable Fabio Jiménez – Directeur adjoint, planification du territoire et programmes Nadine Lafond – Responsable, planification des transports Louis Charles Dézy – Directeur par intérim, service des infrastructures Claude Martine – Chef de division, circulation et sécurité routière
<b>RESSOURCES EXTERNES</b>	Sophie St-Pierre – Société de transport de l’Outaouais Sandrine Poteau – Société de transport de l’Outaouais



### ATTENTION

Votre présence est automatiquement confirmée.  
Cependant, si vous **ne pouvez pas être présent à cette séance**, il est essentiel d’en informer Nadine L’Écuyer par courriel au [lecuyer.nadine@gatineau.ca](mailto:lecuyer.nadine@gatineau.ca)

## ORDRE DU JOUR

Séance publique

18 h

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Approbation et signature du procès-verbal de la 21<sup>e</sup> séance tenue le 10 mars 2022
5. Date de la prochaine séance : 26 mai 2022
6. Bilan du plan directeur du réseau cyclable 2021 – Point d’information
7. Plan d’action 2022 – Recommandation
8. Varia
9. Levée de la séance.